



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Hautes-Alpes

Commune : La Salle les Alpes

Autres communes :

R500

Appellation : Chapelle Saint-Barthélémy

Monument(s)

Appellation : Chapelle Saint-Barthélémy

Protection : classement

Arrêté : classement le 20/01/1976

Étendue de la protection : Chapelle, y compris les peintures murales (cad. AE 380) : classement par arrêté du 20 janvier 1976

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.